



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>
Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL N°5 DU 12/03/04

FNSPHB

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes des hôpitaux)

Président : J.G. Gobert
tel : 01 42 16 26 52

e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : neurochir@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain
tel : 01 34 97 40 68

e-mail : j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet
tel : 01 48 71 06 74

SNCAAC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : A. Saker
tel : 01 40 05 17 26

e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gériatrie Clinique)

Président : J.M. Vetel
tel : 02 43 43 43 33 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNH

(Syndicat National des Hémobiologistes)

Président : P. Fialon
tel : 05 56 79 61 61

e-mail : pierre.fialon@chu-bordeaux.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : L. Roux
tel : 05 46 92 76 56

e-mail : l.roux-rea@ch-saintes.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner
tel : 04 72 38 57 76

e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon
tel : 01 64 35 38 56

e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik
tel : 01 49 44 40 40

e-mail : nskurnik@wanadoo.fr

SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : B. Mangola
tel : 03 85 20 31 83

e-mail : brmangola@ch-macon.fr

SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault
tel : 01 49 08 20 20

e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

Le compte-rendu de la réunion précédente est remis en séance et n'a donc pu faire l'objet de commentaires approfondis.

1 - Définir la gestion du risque

Les propositions du Haut Conseil sont reprises en distinguant la gestion du risque individuel qui est une gestion d'aval liée au paiement et au contrôle avec le risque d'amont qui vise, par le biais de données collectives anonymisées, à établir des références, des dispositions réglementaires et le pilotage du système de santé.

Expression d'une opposition entre le MEDEF et la CGT (est-ce étonnant ?) : le MEDEF proposant une gestion du risque passant par une bonne connaissance des générateurs de dépense alors que la CGT insiste sur le contrôle des comportements des AMC.

La CNAM parle de sélection du risque avec trois thèmes :

- un volet sur la connaissance du système,
- un programme de gestion du risque dans le sens du Haut Conseil,
- un programme de gestion du risque sous des aspects épidémiologiques et de santé publique.

Le contrôle individuel du risque passe, pour la CNAM, par une évaluation et une action sur l'offre de soins et la collection des données constitue un outil de politique conventionnelle.

La CGC, dans le cadre de la prévention du risque, insiste sur l'intérêt d'une analyse en amont, c'est-à-dire, de constat débouchant sur des actions de prévention.

2 – Les données partagées ou la gestion du risque partagé

On assiste à un combat entre l'AMO et les AMC.

La CNAM considère qu'il faut lister les éléments de la gestion du risque, qu'il faut centraliser les informations. La CNAM constituant l'organisme pivot et insiste sur la clarté de l'exploitation des données visant à éviter la confusion des responsabilités.

Les AMC se disent, au contraire, partie prenante de la gestion du risque afin d'éviter de perturber des actions concertées.

En filigrane se pose donc le problème du panier de soins et ce qui devient du ressort exclusif des AMC, en particulier la CSMF insiste sur l'importance de la détermination du périmètre de remboursement sur des éléments validés.



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

FNSPHB

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes des hôpitaux)

Président : J.G. Gobert
tel : 01 42 16 26 52

e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : neurochir@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain
tel : 01 34 97 40 68

e-mail : j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet
tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : A. Saker
tel : 01 40 05 17 26

e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gérontologie Clinique)

Président : J.M. Vetel
tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNH

(Syndicat National des Hémobiologistes)

Président : P. Fialon
tel : 05 56 79 61 61

e-mail : pierre.fialon@chu-bordeaux.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : L. Roux
tel : 05 46 92 76 56

e-mail : l.roux-rea@ch-saintes.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner
tel : 04 72 38 57 76

e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon
tel : 01 64 35 38 56

e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik
tel : 01 49 44 40 40

e-mail : nskurnik@wanadoo.fr

SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : B. Mangola
tel : 03 85 20 31 83

e-mail : brmangola@ch-macon.fr

SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault
tel : 01 49 08 20 20

e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

Les représentants de consommateurs (le lien) insistent sur une réflexion à 4 partenaires : AMO, AMC, professionnels et bien sur les représentants des usagers. Ils plaident pour un système de santé solidaire avec un refus clairement exprimé de créer des domaines sous la responsabilité exclusive des AMC.

La CGT s'insurge contre une responsabilisation du système fondée sur une gestion et donc une évaluation financière (sous forme de sanction). Bien évidemment émerge la notion de soins reçus par les populations défavorisées en fonction du niveau de couverture sociale.

Afin d'atteindre les éventuelles objectifs de gestion du risque, quelles informations est-il souhaitable de partager ?

Il est d'abord insister sur la différence entre service médical rendu et efficacité, d'une part, et d'autre part, risque partagé et accès à l'intégralité des données.

Trois niveaux de partage des données peuvent être envisagés :

- les AMC pourraient avoir accès aux données du SNIIRAM,
- données anonymes récupérées par chacune des complémentaires,
- données nominatives garanties sur la sélection des risques.

En aucune manière (tout le monde est d'accord mais les arrières pensées...) la sélection du risque ne doit pas conduire à la sélection du patient et donc importance et gravité du risque de suppression de la solidarité en l'absence de contrat souscrit auprès des AMC assurentielles.

3 – Données anonymes collectives et partagées

Le groupe est unanime pour développer un projet autour du SNIIRAM encore faudrait-il définir les champs d'exploitation des ces données et discuter du champ de diffusion de leur contenu.

Le SNIIRAM, organisme futur pivot, pourrait concevoir un système de remontée anonyme en ce qui concerne les patients mais individuel vis-à-vis des professionnels. Des accords doivent être établis évitant la confusion gestion du risque et efficience avec établissement de référentiels.

Le SNIIRAM constitue-t-il un organisme suffisant de la gestion des risques ? oui pour la CNAM, non pour les syndicats généralistes.

Quoi qu'il en soit, les données SNIIRAM doivent être croisées à l'ensemble des données sur les populations, leur précarité pour conduire à une gestion globale du risque. Il ne permet pas de toute façon une analyse des sous population. En aucun cas, il n'est en mesure d'évaluer les interactions AMC/AMO, cependant, s'il devient un véritable observatoire des dépenses de santé (AMO et AMC confondues), des informations pourront être déduites par le biais de l'AMO.

4 – Transmission des données individuelles aux organismes d'assurance



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

FNSPHB

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes des hôpitaux)

Président : J.G. Gobert
tel : 01 42 16 26 52

e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : neurochir@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain
tel : 01 34 97 40 68

e-mail : j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet
tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)

Président : A. Saker
tel : 01 40 05 17 26

e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gériatrie
Clinique)

Président : J.M. Vetel
tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNH

(Syndicat National des Hémobiologistes)

Président : P. Fialon
tel : 05 56 79 61 61

e-mail : pierre.fialon@chu-bordeaux.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : L. Roux
tel : 05 46 92 76 56

e-mail : l.roux-rea@ch-saintes.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Praticiens Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner
tel : 04 72 38 57 76

e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon
tel : 01 64 35 38 56

e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik
tel : 01 49 44 40 40

e-mail : nskurnik@wanadoo.fr

SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : B. Mangola
tel : 03 85 20 31 83

e-mail : brmangola@ch-macon.fr

SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des
Hôpitaux et Etablissements de Soins
Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault
tel : 01 49 08 20 20

e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

maladie

La responsabilisation des patients est difficile en l'absence d'une connaissance des coûts générés par leur pathologie.

Les syndicats sont peu favorables à une transmission des données individuelles sauf un bornage tel que celui prévu par le rapport BALBUSILAU. La notion de tiers de confiance doit être clairement établie

Docteur F. FRAISSE